



Communiqué de presse, septembre 2023

[Étude complète à télécharger ici](#)

Étude TPE & PME. L'industrie et l'artisanat, les secteurs les plus menacés financièrement par les aléas climatiques

Face à l'intensification des aléas climatiques, Goodwill-management en partenariat avec la MAIF, publie une étude à destination des TPE et PME, pour les accompagner dans la prévention des risques climatiques : incendie, inondation, tempête, grêle, sécheresse et fortes chaleurs. Au palmarès des secteurs les plus à risque : l'industrie et l'artisanat, suivi de près par la construction et l'immobilier, qui subissent les plus gros dommages financiers. Des conséquences qui nécessitent pour les entreprises, y compris les TPE et PME, de mettre en place des stratégies d'adaptation pour assurer leur pérennité.

Alors que **82 % des PME interrogées affirmaient en 2022 être déjà affectées par le changement climatique, plus de la moitié (52 %) ne se sentaient pas prêtes à en affronter les effets¹**. Face à ce constat, Goodwill-management, cabinet de conseil en RSE, et MAIF, publient une nouvelle étude pour identifier des solutions concrètes et prévenir les principaux risques climatiques.

Pour Jean-Baptiste Popot, Responsable du service d'analyse de risques chez MAIF : « *L'adaptation des TPE et des PME au changement climatique, qui représente rappelons-le près de la moitié de l'emploi en France, s'impose comme une nécessité, à la fois pour les rendre plus résilientes et contribuer à la pérennité des systèmes assurantiels, contraints de se réinventer.* »

En effet en 2022, les conséquences économiques des événements climatiques extrêmes ont été estimées à **10,6 milliards d'euros pour les**

assureurs². Une sinistralité globale qui devrait augmenter de 60 % d'ici 2050³. L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes se traduit mécaniquement pour l'assureur par une augmentation des indemnisations pour compenser les pertes matérielles, de stocks ou encore d'exploitation.

L'industrie et l'artisanat, les secteurs les plus menacés

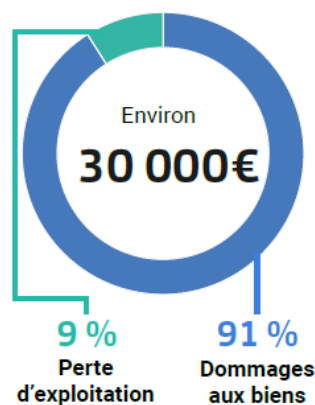
L'étude propose une fiche pour prévenir chacun des aléas climatiques : incendie, tempête, grêle, inondations, sécheresse et fortes chaleurs. Chaque fiche détaille le **coût moyen** de l'aléa climatique, **l'évolution du risque** à l'horizon 2050 à l'aide de cartographies, ainsi que des **solutions concrètes** que les TPE – PME peuvent mettre en place pour s'adapter au changement climatique. Les coûts moyens des aléas climatiques ont été détaillés à l'échelle de 7 secteurs d'activité :

- Industrie et Artisanat,
- Construction et Immobilier
- Service public, Éducation, Formation
- Tourisme, Restauration, Commerces
- Banque, Assurances, Services, Conseil
- Santé
- Culture, Loisirs, Sport

L'inondation apparaît donc comme l'aléa climatique générant le plus de coût, avec une moyenne de 30 000 euros par sinistre. Un risque qui d'ici 2050 concernera l'ensemble du territoire, du fait de précipitations plus élevées dans les deux tiers Nord du pays.⁴

// Combien ça coûte ?

Le coût moyen d'une inondation :



TOUS SECTEURS CONFONDUS

Secteur d'activité	Coût moyen d'un sinistre ¹	Ratio coût/rentabilité
Industrie & artisanat	75 448 €	2,07
Construction & Immobilier	54 352 €	2,53
Service public, éducation & formation ²	12 614 €	/
Tourisme, restaurants & commerces	33 906 €	2,67
Banque, assurance, services & conseil	11 223 €	0,66
Santé	5 820 €	0,11
Culture, sport & loisirs	17 177 €	11,15

Lecture : Une TPE - PME du secteur « Industrie et Artisanat » qui subit une inondation doit supporter en moyen un coût de 75 448 € ce qui représente l'équivalent de 2,07 fois son résultat d'exploitation.

COÛT MOYEN D'UNE INONDATION PAR SECTEUR

L'aléa qui a le moins d'impact sur les entreprises est celui des fortes chaleurs. « Si le sujet est porteur médiatiquement, les coûts des fortes

chaleurs sont relativement moins importants que pour les autres aléas. Les PME doivent donc identifier leur niveau d'exposition et de sensibilité aux différents risques climatiques car s'adapter aux canicules n'est peut-être pas la priorité pour elles », poursuit Arnaud Bergero.

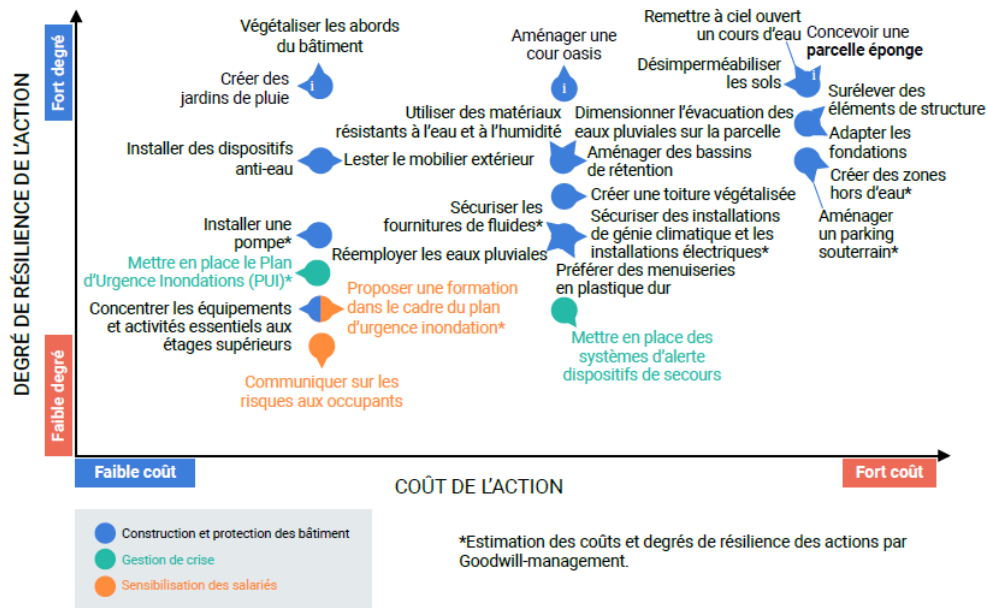
Si l'on compare le coût d'un aléa à la rentabilité moyenne des TPE - PME, on réalise que les aléas climatiques peuvent mettre en péril de nombreuses entreprises (excepté pour les fortes chaleurs car l'étude n'intègre que les coûts de perte liés à la productivité). Les secteurs « Industrie et Artisanat » et « construction et immobilier », subissent les plus gros dommages financiers pour chaque aléa climatique, ce qui s'explique facilement au regard de leur dépendance à des actifs physiques.

Si l'étude ne prend en compte que les coûts directs, qui ne reflètent pas l'ensemble des dommages financiers, l'on peut s'accorder sur le fait que **tous les secteurs sont concernés, notamment du fait de leurs interdépendances**. Les conséquences sont déjà là et les TPE - PME doivent construire dès à présent des stratégies d'adaptation qui intègrent la protection des biens physiques, des processus de production ainsi que l'adaptation de leur modèle économique à un monde soumis aux aléas climatiques.

La nécessité d'accompagner les entreprises

Pour s'adapter au changement climatique, une entreprise doit questionner et transformer en profondeur son modèle économique pour le rendre plus résilient. Elle devra à la fois mettre en place des **actions incrémentales**, qui visent à sécuriser les actifs de l'entreprise et des **actions transformationnelles**, qui questionnent et modifient les processus touchés par les aléas climatiques.

// Quelles actions d'adaptation les PME peuvent-elles mettre en place face au risque d'inondation ?



« Il existe autant de stratégies d'adaptation que de TPE – PME. Les actions à mettre en place varient en fonction de la localisation des sites, du secteur d'activité, des infrastructures ou encore des fournisseurs de l'entreprise. Nous proposons ici aux TPE - PME une **méthode** et des **outils** pour évaluer leurs risques climatiques ainsi que des **solutions** pour s'adapter et assurer la continuité de leurs activités. »

Organisée comme un guide pratique, l'étude propose une méthode en 3 étapes pour évaluer ses risques climatiques :

1. Définir son périmètre d'évaluation
2. Évaluer son exposition avec des outils gratuits comme Aux Alentours par MAIF ou Climatdiag Commune
3. Évaluer sa sensibilité à l'aide des fiches disponibles pour chaque aléa climatique dans l'étude et identifier des solutions à mettre en place

¹ Etude réalisée par Goodwill-management, la MAIF et l'Agence Lucie, [« Quels sont les risques climatiques pour les TPE PME ? », septembre 2022](#)

² France Assureur, [communiqué de presse](#), 30 mars 2023

³ Groupe Covéa, [Livre blanc](#) sur le changement climatique, son impact sur la sinistralité et ses conséquences en matière d'assurance, février 2022

⁴ Source : Covea et RiskWeatherTech (2022), *Changement climatique & assurance : quelles conséquences sur la sinistralité à horizon 2050 ?*

A Propos de MAIF

6^{ème} assureur automobile et 1^{er} assureur du secteur associatif, MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 4 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...), pour un chiffre d'affaires de près de 4,5 milliards d'euros en 2022. Régulièrement plébiscitée en matière de relation clients, MAIF est devenue en 2020 société à mission, avec pour raison d'être de porter une attention sincère à l'autre et au monde et de la placer au cœur de chacun de ses engagements et de ses actions.

Plus d'informations sur : entreprise.maif.fr

À Propos de Goodwill-management

Conseil en RSE et développement durable, filiale de Baker Tilly, Goodwill-management accompagne depuis 20 ans les organisations vers des modèles plus soutenables, du grand groupe à la PME de tous secteurs, en passant par des organisations de l'ESS. Goodwill-management aide les organisations à créer de la valeur autrement en déployant des stratégies de responsabilité sociétale, bas carbone, d'économie circulaire ou encore low-tech. Convaincu que l'on ne peut pas améliorer ce que l'on ne mesure pas, Goodwill-management mesure autrement les impacts économiques, sociaux et environnementaux des organisations, notamment à travers la comptabilité étendue ou encore le capital immatériel.

www.goodwill-management.com

CONTACT PRESSE

Mathilde Taurinya – Agence B Side

07 63 26 53 95 – m.taurinya@agencebside.fr

Yuki Martin- MAIF

06 62 27 66 23 - yuki.martin@maif.fr